

MARCHE PUBLIC DE SERVICE

« CONTRAT DE MANDAT POUR L'ORGANISATION DU SYMPOSIUM CAROTTE ET AUTRES APIACEES 2014»

PROCEDURE ADAPTEE
(Article 28 du code des marchés publics)

REGLEMENT DE CONSULTATION

Numéro de marché :	N° PA-2013-16
Date de notification :	

DATE DE REMISE DES OFFRES : Le Jeudi 3 octobre 2013 à 16 H 30

1- MAÎTRE DE L'OUVRAGE

AGROCAMPUS OUEST
65 Rue de Saint Brieuc
CS 84 215
35 042 Rennes Cedex

2- REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Mr Grégoire Thomas, Directeur Général d'AGROCAMPUS OUEST.

3- OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché a pour objet de mandater un opérateur chargé de la préparation et de l'organisation du Symposium international Carotte et autres Apiacées ou Carrot and other Apiaceae international symposium (version anglaise) qui se déroulera du 17 au 19 septembre 2014 au centre des congrès d'Angers et sera suivi d'une excursion post symposium le 20 septembre 2014.

Il sera le seul interlocuteur d'AGROCAMPUS OUEST et agira au nom et pour le compte d'AGROCAMPUS OUEST,

4- CONDITIONS DE LA CONSULTATION

Le marché est passé dans les conditions de la procédure adaptée de l'article 28 du Code des marchés Publics.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranche ou en lot.

5- DUREE DU MARCHE

La durée du marché se confond avec le délai d'exécution indiqué à l'acte d'engagement et au présent document.

6-DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de **120** jours à compter de la date limite de réception des offres.

7-LIEU D'EXECUTION

A définir

8-OPTIONS

➢ **Option 1** : Le titulaire devra faire une proposition tarifaire pour la recherche de « sponsors », à partir d'une liste de partenaires fournie par la Direction de la communication d'AGROCAMPUS OUEST.

➢**Option 2** : Le titulaire devra également faire une proposition pour l'organisation d'un dîner de gala dans un lieu symbolique du centre ville d'Angers (ex : Greniers Saint Jean).

➢ **Option 3** : Le mandataire encadrera la préparation des dossiers des inscrits notamment la conception des badges nominatifs et catégoriels (intervenants-congressistes-partenaires – invités…) suivant la charte graphique fournie. Il constituera le dossier personnalisé d'accueil à partir des documents fournis par AGROCAMPUS OUEST (assemblage).

Les options seront levées dans le délai de **90 jours** après la notification du marché.

9-CONTENU ET RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Les documents peuvent être retirés à l'adresse suivante :

A l'accueil de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 h 30
AGROCAMPUS OUEST
65 Rue de Saint Brieuc à Rennes
Tél. : 02 23 48 50 00

Le dossier de consultation est également téléchargeable sur le site **https://www.marches-publics.gouv.fr.**

https://www.marches-publics.gouv.fr. Phase d'accès public
https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=132189&orgAcronyme=f2h

Pour permettre l'envoi d'éventuels compléments (précisions, réponses, rectifications), les entreprises devront renseigner un formulaire d'identification mentionnant notamment le nom de l'organisme, le nom de la personne physique téléchargeant les documents et une adresse permettant de façon certaine une correspondance électronique.

Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par la personne publique, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants : .zip, .pdf, .doc, .rtf et .xls (enregistrés sous MS Office XP 2002).

N.B. : le retrait des documents électroniques n'oblige pas le soumissionnaire à déposer électroniquement son offre et inversement.

Tout candidat qui retirera le dossier sous format papier, **devra impérativement se signaler à AGROCAMPUS OUEST à l'adresse mail suivante** : karine.lefranc@agrocampus-ouest.fr.

Cette procédure permettra à AGROCAMPUS OUEST de joindre le candidat en cas de complément d'information. Toute offre incomplète due à l'absence de signalement du candidat sera automatiquement rejetée par AGROCAMPUS OUEST.

- Le dossier de consultation peut être retourné par le soumissionnaire sous forme papier.

- Le pli porte l'indication :

NE PAS OUVRIR
N° PA-2013-16

Les offres doivent être adressées par tout moyen permettant de déterminer de manière précise la date et l'heure de réception et de garantir leur confidentialité.

- **Envoi électronique sur le site https://www.marches-publics.gouv.fr.**

Pour les candidats qui souhaiteraient envoyer leurs plis sous forme dématérialisée, la transmission des candidatures et des offres par voie électronique s'effectue dans les conditions définies par le décret n°2008-1334 du 17 décembre 2008 modifiant l'article 56 du code des marchés publics.
Une aide technique à l'utilisation de la salle des marchés est disponible sur le site : https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseGuide

Les documents mis à disposition se composent du manuel d'utilisation, des conditions générales d'utilisation et des prés requis techniques. Ces documents décrivant l'utilisation de la salle des marchés de marches-publics.gouv font partie intégrante du règlement de la consultation.

Seuls seront ouverts les plis reçus dans les conditions prévues ci-dessus au plus tard le : **jeudi 3 octobre 2013 à 16 H 30.**

Les plis parvenus après ces date et heure, pour quelque motif que ce soit, ne seront pas ouverts. Le candidat en sera informé.

- **Envoi par voie postale (recommandé avec accusé de réception, Chronopost)**

AGROCAMPUS OUEST
Service Achats Marchés Conventions
65 Rue de Saint Brieuc
CS 84215
35042 Rennes Cedex

- **Dépôt des offres à l'Accueil contre récépissé :**

De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures 30 à :
AGROCAMPUS OUEST
65 Rue de Saint Brieuc
CS 84215
35042 Rennes Cedex

La date limite de réception des candidatures est fixée au :
Jeudi 3 octobre 2013 à 16 H 30.

10-PRESENTATION DES OFFRES

Le dossier à remettre par le candidat comprendra les pièces suivantes :

-La lettre de candidature ou DC1, téléchargeable gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr
-La déclaration du candidat ou DC2, téléchargeable gratuitement sur le site www.minefe.gouv.fr

Le candidat joindra au DC2 :

-Les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat.
- **Les références de marchés similaires datant de moins de trois ans**, indiquant notamment le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
- Indication des titres d'études et professionnels du candidat et/ou cadre de l'entreprise et notamment des responsables des prestations de même nature que celle du marché.
-Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
-Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43.
-Le cahier des clauses particulières ci-joint dûment signé.
-L'acte d'engagement en un exemplaire original à compléter et à signer accompagné de son annexe financière (dument remplie, datée et signée).
-Une description précise de la méthode de travail et des prestations (mémoire technique)
- Un planning de travail
- Un descriptif des moyens humains et matériels proposés par le candidat

- **Une proposition financière** comprenant un devis détaillé par poste de dépense. Ce devis sera compris ferme et définitif. Il inclura l'ensemble de la prestation, notamment la production des documents et les frais de déplacement.

Chaque poste fera l'objet d'un devis détaillé permettant d'identifier le prix unitaire hors taxes et toutes taxes comprises.

Les propositions devront être rédigées en langue française

Documents à transmettre obligatoirement pour l'attribution du marché :

- Attestations sociales et fiscales énumérés dans les documents NOTI1- NOTI2 (téléchargeables sur le site www.minefe.gouv.fr)
- Extrait K Bis
- Attestation d'assurance – RIB

11-CONDITIONS D'ENVOI DES OFFRES

Les offres sont présentées sous enveloppe cachetée.

Elle contient les documents mentionnés à l'article 10 ainsi que :

- l'acte d'engagement dûment signé par la personne habilitée pour engager le candidat accompagné :
  - du Bordereau de Prix Unitaire, rempli, daté et signé.
  - du mémoire technique.
  - du planning de travail.
  - de la description des moyens humains et matériels.
  - de la proposition financière du candidat comprenant les devis détaillés par poste de dépenses.
- Le cahier des clauses particulières (CCP) dûment daté et signé.

Toute enveloppe incomplète sera jugée non conforme au règlement de la consultation.

L'enveloppe extérieure porte l'indication :

NE PAS OUVRIR **CONTRAT DE MANDAT POUR L'ORGANISATION DU SYMPOSIUM CAROTTE ET AUTRES APIACEES 2014** **MARCHE N° PA 2013-16**

L'enveloppe porte les noms des candidats.

Les offres doivent être adressées par tout moyen permettant de déterminer de manière précise la date et l'heure de réception et de garantir leur confidentialité.

- Envoi par voie postale (recommandé avec accusé de réception, Chronopost)

AGROCAMPUS OUEST
Service « Achats-marchés »
65 Rue de Saint Brieuc
CS 84215
35042 Rennes Cedex

- Dépôt des offres à l'Accueil contre récépissé :

De 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures 30.
AGROCAMPUS OUEST
65 Rue de Saint Brieuc à Rennes

La date limite de réception des offres est fixée au jeudi 3 octobre 2013 à 16 H 30.

Les dossiers qui parviendront après la date et heure limite fixées ci-dessus ainsi que ceux parvenus sous enveloppe non cachetée ne seront pas retenus et seront renvoyés à leurs auteurs.

12-DATE DE PUBLICATION

- **Le mardi 3 septembre 2013** sur www.marches-publics.gouv.fr et notre site www.agrocampus-ouvest.fr

13-JUGEMENT DES OFFRES

La sélection des offres et le choix du titulaire seront effectués dans les conditions prévues à l'article 53 du Code des Marchés Publics.

Sera retenue l'offre la plus avantageuse selon la règle du mieux disant conformément aux critères suivants avec pondération :

Critères		*Pondération*
Adéquation technique et fonctionnelle de la réponse		**45%**
Sous-critère 1	Méthodologie de travail	20 points
Sous-critère 2	Planning de travail	15 points
Sous-critère 3	Moyens humains et matériels	10 points
Prix des prestations évalués sur la base du bordereau de prix. Selon la formule : Note attribuée au candidat étudié = Note maximale X (montant de l'offre la moins disante /montant de l'offre étudiée).		**40%**
Références du prestataire en matière de conduite de démarche similaire		**15%**

AGROCAMPUS OUEST se réserve le droit de négocier les offres avec un ou plusieurs candidats dont l'offre est régulière, acceptable et appropriée.

Cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre, notamment les prix.

14- VISITES DES LIEUX

Sans objet.

15- RESSOURCES DOCUMENTAIRES

www.agrocampus-ouest.fr

16- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

➢Contacts pour les aspects administratifs :

Mr Yves Richard, Responsable du Service Achats –Marchés - Tel : 02-41-22-55-08
Yves.richard@agrocampus-ouest.fr
ou
Mme Karine Lefranc, assistante au service Achats-Marchés – Tél : 02-23-48-59-50
karine.lefranc@agrocampus-ouest.fr

➢Contacts pour les aspects techniques :

Mme Mathilde Briard, Professeur
AGROCAMPUS OUEST - Centre d'Angers
Département Sciences du Végétal pour l'Agriculture et l Horticulture
2 rue André le Nôtre
49045 Angers cedex 01
Mathilde.briard@agrocampus-ouest.fr
Tel : 02-41-22-54-63